

“ Non aux budgets 2005 de la ville et de la CA2M ! ”

Avec respectivement des dépenses prévisionnelles de 171 et 160 millions d'euros, les budgets 2005 de notre ville et de la CA2M préparent mal l'avenir.

L'attractivité en question

Depuis plusieurs années les recettes fiscales de nos deux collectivités, taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle unique, ont une croissance annuelle hors inflation inférieure à 1%. Cela veut dire qu'il est difficile d'attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises. La concurrence est vive entre les villes.

Pour y faire face, nous devons concentrer nos efforts sur le logement, les transports et les services aux habitants.

Les logements sociaux en baisse et les amendes de police en hausse!

Le tableau de bord du logement social établi par l'AGURAM montre une quasi-stabilité du nombre de logements à l'échelle de la communauté d'agglomération en 2004 et une diminution de près de 200 logements en 2005. Ce résultat n'est pas satisfaisant à un moment où il faut construire davantage, compte tenu de la démographie, de l'évolution des modes de vie et des difficultés d'accès au marché libre d'un nombre de plus en plus élevé de nos concitoyens.

Les transports ne font l'objet d'aucune annonce nouvelle, à l'exception d'une seule : le produit des amendes de police qui revient à la ville. Autour de 1,5-1,6 millions d'euros entre 2001 et 2003, le chiffre bondit à 2,2 millions d'euros en 2004 : +38 %. Il s'élève à 2,5 millions d'euros en prévisionnel pour 2005 : +14 % par rapport à 2004.

La politique de verbalisation à outrance se poursuit, sans que nos concitoyens aient à leur disposition des moyens alternatifs de transports. L'image de la ville se dégrade. Le commerce messin en souffre pour la plus grande joie des zones commerciales périphériques. Les lieux d'animation et de restauration sont également pénalisés.

On le sait : la sanction n'est efficace que si l'usager a le choix. Sinon c'est une incitation à éviter notre ville.

La réponse à cette demande croissante de stationnement réside dans la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de transports en commun. Elle tarde à venir comme l'a montré le budget 2005 de la CA2M

Une ville au service des habitants : cet impératif n'est pas suffisamment pris en compte.

Deux exemples : l'animation culturelle et sportive et l'accueil périscolaire.

Notre ville souffre globalement d'un manque d'animation. Il y a bien quelques grands événements culturels ou sportifs, mais cela n'irrigue pas les quartiers. Les subventions aux associations culturelles et sportives augmentent respectivement de 1,8% et de 1,5%. Insuffisant pour répondre à la demande sociale !

Le périscolaire : la subvention augmente de 5% : 23000 euros au lieu de 22000 euros en 2004. Ce n'est pas à la hauteur des besoins. Aujourd'hui plus de 80 % des enfants et des adolescents ont leurs deux parents qui travaillent. La garde des enfants en début de matinée et en fin de journée est un problème que connaissent toutes les familles. Cette évolution de la société doit nous conduire à organiser un véritable service municipal en charge du temps libre des enfants en l'absence de leurs parents. Les partenaires et les financements existent : encore faut-il les solliciter.

Enfin aucun effort n'est fait en matière de démocratie participative. Qu'il s'agisse des transports ou de la culture, aucune réflexion collective n'est envisagée. Tout se prépare et se décide entre experts et quelques élus, les conseils n'étant que des chambres d'enregistrement. Ce n'est pas ainsi que se mettent en place les conditions d'un meilleur vivre ensemble !

Daniel Planchette
PS.



Danielle Bori
PCF.



Dominique Gros
Conseiller Général
PS.



Marie Anne Isler Béguin
Député Européen
Verts.



Marielle Olesinski
PS.



Pierre Bertinotti
PS.



Pierre Tiercelin
PS.



René Darbois
Verts.



Véronique Roederer
PS.



Violaine Pauly
PS.

